

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt et un mai, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le quinze mai précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 22

ALEX : Claude CHARBONNIER, Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND, Nathalie BULEUX

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO

DINGY-SAINT-CLAIR : Laurence AUDETTE

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON, Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Claude COLLOMB-PATTON, Benjamin DELOCHE, Rémi FRADIN, Chantal PASSET, Graziella POURROY-SOLARI

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : 5

Grégory BAERT à Chantal PASSET, Claire BARRIN à Claude COLLOMB-PATTON, Bruno DUMEIGNIL à Pierre BARRUCAND, Didier THEVENET à Pascale MEROTTO, Nelly VEYRAT-DUREBEX à Benjamin DELOCHE

Absents : 4

Stéphane BESSON, Hélène FAVRE BONVIN, Alexandre HAMELIN, Isabelle LOUBET-GUELPA

Secrétaire de séance : Vincent HUDRY-CLERGEON

[DEL2024-051 - RAPPORT D'ACTIVITES 2023](#)

Vu l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du bureau communautaire du 13 mai 2024 ;

En vertu de l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** en application de l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, du rapport d'activités ci-annexé retraçant l'activité de la CCVT au titre de l'exercice 2023.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

Le Secrétaire de séance
Vincent HUDRY-CLERGEON



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'V' followed by a surname.

Délibération transmise en Préfecture le 4 juin 2024
Publiée le 4 juin 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2023

MAI 2024



SOMMAIRE

Edito	p.3
Le territoire des Vallées de Thônes	p.4
Le bureau et le conseil communautaire	p.6
Les temps forts de 2023	p.8
Axe 1 - Aménagement	p.10
Axe 2 - Economie	p.14
Axe 3 - Tourisme	p.19
Axe 4 - Mobilité	p.23
Axe 5 - Patrimoines naturels et culturels	p.27
Axe 6 - Transition écologique	p.31
Axe 7 - Cohésion sociale	p.35
Ressources	p.40
Remerciements partenaires	p.47

ÉDITO



Edito

Si quelques photos (p.8 et 9) suffisent à résumer les temps forts de l'année 2023 pour la CCVT, et ils ont été riches de rencontres, de visites ministérielles, il faut prendre le temps de parcourir l'ensemble du rapport d'activités pour apprécier la richesse des projets et actions menées par les équipes de la Collectivité.

Celles-ci se sont renforcées et restent très investies sur leurs différentes missions sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services.

Les réflexions et études conduites autour des enjeux de la mobilité, de l'habitat, du développement économique et de la transition, sont autant d'éléments qui ont alimentés la reprise de la révision du SCoT. Adapter le territoire aux nouveaux défis que nous connaissons, habiter, se déplacer, faire face au changement climatique devra guider les réflexions.

La Communauté de Communes, qui s'affirme progressivement comme la collectivité du territoire porteuse de services et de projets, a dû adapter sa fiscalité pour donner les moyens nécessaires à la mise en œuvre de son Plan Pluriannuel d'Investissement et compenser la baisse des dotations et subventions.

Gérard FOURNIER-BIDOZ
Président de la CCVT

LE TERRITOIRE



LE TERRITOIRE

349,70 km²

18 600 habitants



TOURISME

75 000 lits touristiques

750 km de sentiers

5,4M de nuitées (été et hiver 2023)



ECONOMIE

8 500 emplois

9 930 actifs (au 1^{er} janvier 2024)

3 Appellations d'Origines Protégées

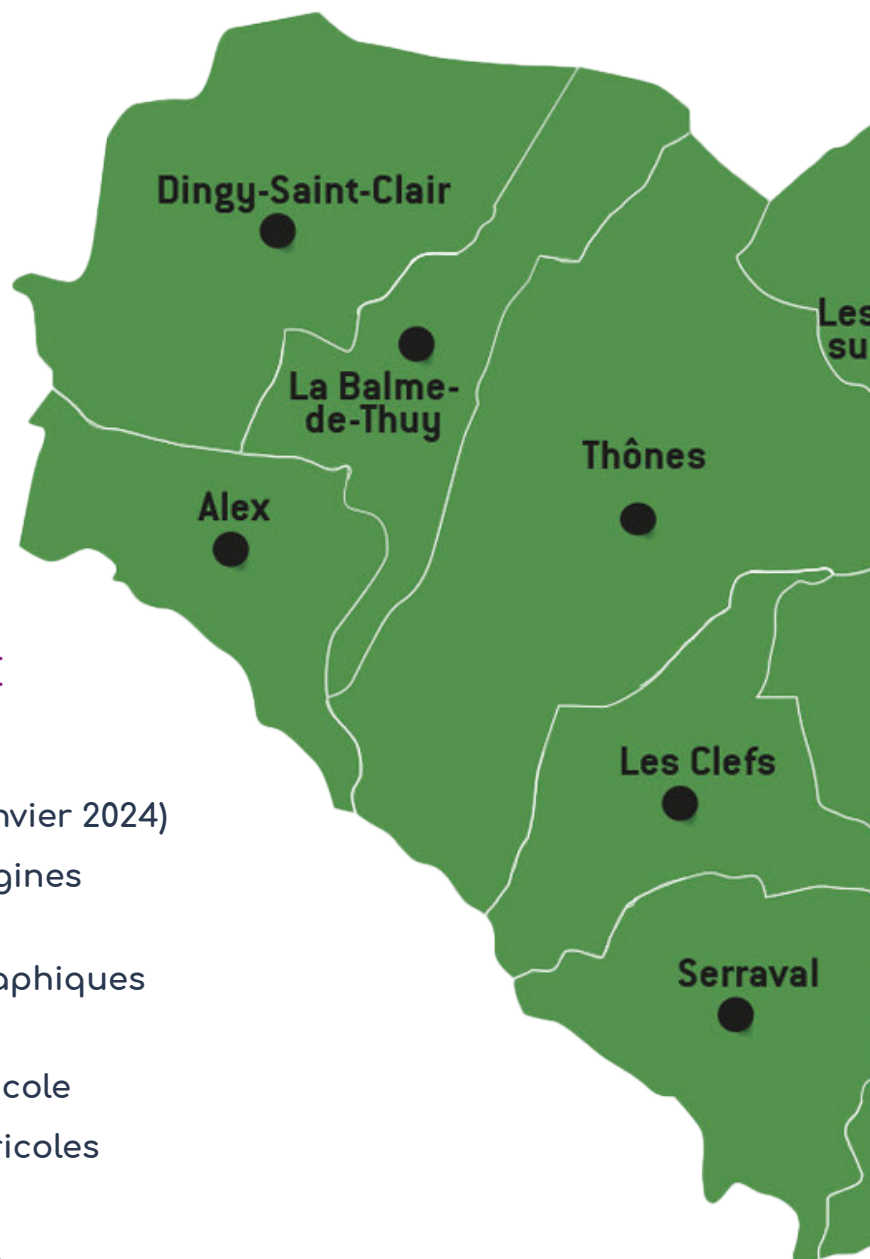
5 Indications Géographiques Protégées

28 % de surface agricole

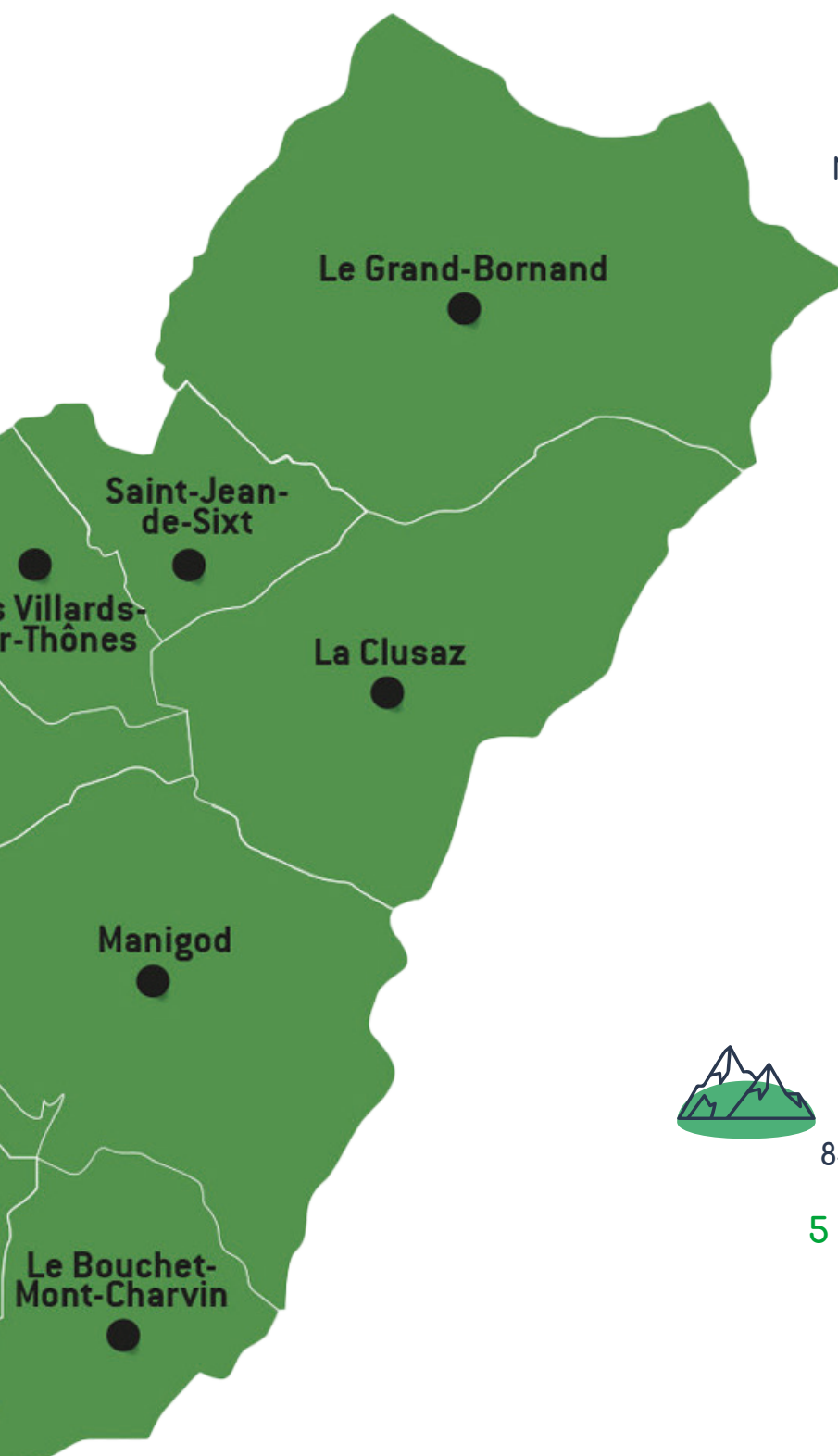
187 exploitations agricoles

2 600 entreprises

29 Espaces Economiques



E DE LA CCVT



MOBILITÉ

1 axe majeur
Annecy-Thônes-Stations

2 lignes régionales Y62 / Y63

Navettes saisonnières Aravis Bus
23 lignes en hiver
9 lignes en été



HABITAT

22 000 logements



ENVIRONNEMENT

84% de zones naturelles

5 SITES NATURA 2000

Massif de la Tournette
Plateau de Beauregard
Chaîne des Aravis
Plateau des Glières
Plateau du Bargy

LE BUREAU



PRÉSIDENT

Gérard FOURNIER-BIDOZ
Maire des Villards-sur-Thônes

1er vice-président

Claude COLLOMB-PATTON
Adjoint au maire de
Thônes

2e vice-président

André PERRILLAT-AMÉDÉ
Maire du Grand-Bornand

3e vice-présidente

Laurence AUDETTE
Maire de Dingy-Saint-Clair

4e vice-président

Didier THÉVENET
Maire de La Clusaz

5e vice-président

Pierre BARRUCAND
Maire de la Balme-de-Thuy

6e vice-président

Sébastien BRIAND
Maire des Clefs

7e vice-présidente

Philippe ROISINE
Maire de SERRAVAL

8e vice-président

Didier LATHUILLE
Maire de Saint-Jean-de-Sixt

9e vice-président

Franck PACCARD
Maire du Bouchet-Mont-Charvin

Conseiller délégué

Stéphane CHAUSSON
Maire de Manigod

Conseiller délégué

Bruno DUMEIGNIL
Adjoint au maire de
Dingy-Saint-Clair

Conseillère Déléguée

Catherine HAUETER
Maire d'Alex

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ALEX

Catherine HAUETER
Claude CHARBONNIER

LA BALME-DE-THUY

Pierre BARRUCAND

LES CLEFS

Sébastien BRIAND
Nathalie BULEUX

LA CLUSAZ

Didier THÉVENET
Alexandre HAMELIN
Pascale MEROTTO

DINGY-SAINT-CLAIR

Laurence AUDETTE
Bruno DUMEIGNIL

LE GRAND-BORNAND

André PERRILLAT-AMÉDÉ
Jean-Michel DELOCHE
Hélène FAVRE-BONVIN

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN

Franck PACCARD

MANIGOD

Stéphane CHAUSSON
Isabelle LOUBET GUELPA

SAINT-JEAN-DE-SIXT

Didier LATHUILLE
Danièle CARTERON

SERRAVAL

Philippe ROISINE
Vincent HUDRY-CLERGEON

THÔNES

Claude COLLOMB-PATTON
Grégory BAERT
Claire BARRIN
Stéphane BESSON
Benjamin DELOCHE
Rémi FRADIN
Chantal PASSET
Graziella POURROY-SOLARY
Nelly VEYRAT-DUREBEX

LES VILLARDS-SUR-THÔNES

Gérard FOURNIER-BIDOZ
Odile DELPECH-SINET

LES TEMPS F



Nouvelles consignes de tri

01/01/2023



Conférence zones humides

02/02/2023



Fête de la Nature

22/05/2023 au 29/05/2023



Inauguration navettes saisonnières Aravis Bus

13/06/2023



Visite de Stanislas Guerini, Ministre de la transformation et de la fonction publiques

28/09/2023



Journée « Tous résilients face aux risques »

13/10/2023

ORTS DE 2023



Formation Plan Climat-Air-Energie-Territorial

02/03/2023



Conseil Communautaire -
Vote des budgets 2023

04/04/2023



Table ronde dédiée à l'avenir
des systèmes pastoraux
alpins

10/07/2023



Visite de Bruno Lemaire

24/08/2023



Journées ADATEEP

20/11/2023

28/11/2023



Le Repère, un événement
pour encourager
l'entrepreneuriat au féminin

01/12/2023



AXE 1 - AMÉNAGEMENT

UN BASSIN DE VIE DYNAMIQUE À STRUCTURER
EN S'APPUYANT SUR UN AMÉNAGEMENT
ÉQUILIBRÉ ET DE PROXIMITÉ

Permis de construire ou déclaration préalable :
généralités
Construction nouvelle
Extension d'une construction existante
Rénovation
Changement de destination
Démolition
Cas particuliers divers
Publications similaires

Partager l'article

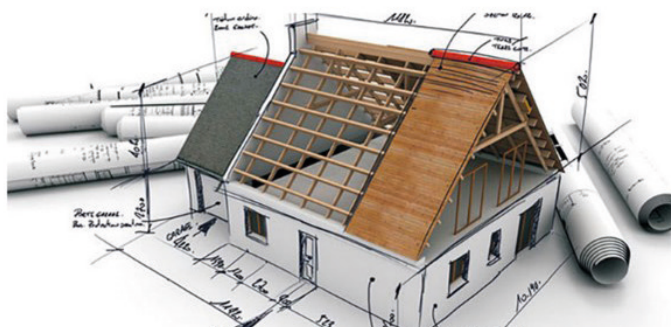


Suivez-nous



Permis de construire ou déclaration préalable de travaux ?

par Périé Architecte | 16 novembre 2017



URBANISME

Instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis 2015, la CCVT instruit, pour le compte des communes, les autorisations d'urbanisme :

- Certificats d'urbanisme
- Déclarations préalables
- Permis d'aménager
- Permis de construire
- Permis de démolir

En 2023, l'activité du service instructeur c'est :



498

Dossiers instruits



299

Permis de construire



115

Déclarations préalables

Dématérialisation

Dans le cadre de la loi Elan, la CCVT a mis en place pour les communes un guichet unique depuis le 1^{er} janvier 2022 permettant aux pétitionnaires de déposer et suivre l'instruction des dossiers de demandes d'urbanisme : 57% des dossiers ont été déposés en dématérialisé en 2023, une augmentation de 21% par rapport à 2022.

Conformité et suivi de chantier

Depuis plus d'un an, la CCVT propose aux communes une aide pour effectuer les conformités des autorisations d'urbanisme et les visites de chantier pendant la durée des travaux.



52

Visites de conformité

4

Visites pendant les travaux

Consultances architecturales du CAUE

La CCVT prend en charge, pour le compte des communes, des consultations auprès de l'architecte conseil du CAUE 74.



55

Dossiers traités

HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat

En 2023, la CCVT a poursuivi l'élaboration de son deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH), engagé en 2022.

Le travail engagé a permis de définir par délibération du 28 novembre 2023 :



130

logements/an à l'échelle du territoire pour répondre à une croissance démographique de 0,7%/an

1. Les grandes orientations du programme :
 - Accompagner la transition énergétique et limiter l'empreinte environnementale de la construction neuve ;
 - Favoriser l'habitat permanent et promouvoir une offre de logements abordables ;
 - Répondre aux besoins des publics les plus vulnérables ;
 - Développer des outils de concertation, d'appui et de pilotage de la politique locale de l'Habitat.
2. Les trajectoires du PLH :
 - Une croissance démographique de 0,7 % par an
 - 130 résidences principales supplémentaires par an parmi lesquelles à minima 30 % de logements sociaux pérennes et jusqu'à 20% de logements abordables

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2024-2029

La CCVT s'est engagée dès 2023 à relancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont la convention, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, l'Etat et le Département, a été approuvée le 19 décembre 2023. Cet outil de réhabilitation du parc immobilier permettra d'attribuer des aides aux travaux aux particuliers, sous conditions de ressources.



372

logements à rénover en 5 ans



5M €

d'aides aux travaux dont 1,3M € de la CCVT

Haute-Savoie Rénovation Énergétique

En 2023, la CCVT et le Département de Haute-Savoie ont poursuivi leur engagement en faveur de la rénovation énergétique avec le maintien du service Haute Savoie Rénovation Énergétique (HSRE).

HSRE conseille gratuitement les habitants du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique.



62

permanences



370

ménages renseignés



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

La CCVT est couverte par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé le 24 octobre 2011. Il a été mis en révision en 2015 et arrêté le 28 août 2019.

Compte tenu des nombreuses remarques émises lors de la consultation des personnes publiques associées ainsi que de l'enquête publique et de l'évolution du contexte territorial, les élus de la CCVT ont approuvé, par délibération du 9 mai 2023, la relance du processus de révision sur la base de la délibération de 2015.

L'objectif est de définir un nouveau projet pour le territoire déterminant l'organisation spatiale et son développement tout en tenant compte des études et projets en cours concernant notamment la mobilité, l'habitat, la transition énergétique, le tourisme...

Une attention particulière sera portée à la concertation des habitants avec la constitution d'un conseil citoyen d'environ 40 personnes, par un tirage au sort d'habitants effectué sur les listes électorales de chaque commune.

L'objectif est d'approuver le SCoT avant la fin du mandat, soit mi-2026.



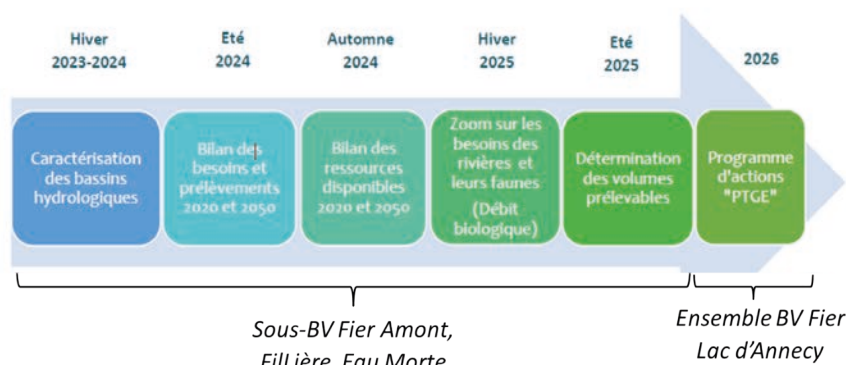
QUANTI-FIER

Le Syndicat du Lac d'Annecy a lancé en 2023 l'étude Quanti-Fier, démarche collective d'étude, réflexion et passage à l'action sur les bassins les plus en tension du bassin versant du Fier au niveau de la ressource en eau : la Fillière, le Fier amont (une grande partie du territoire de la CCVT) et l'Eau Morte.

L'objectif est de définir un scénario d'équilibre et de solidarité dit « volume prélevable » à partir des ressources en eau existantes, des besoins en eau actuels et futurs, dans un contexte de changement climatique.

Des ateliers multi-partenariaux thématiques et géographiques seront organisés tout au long de l'étude.

Phasage de l'étude globale





AXE 2 - ÉCONOMIE

UNE ÉCONOMIE GÉNÉRATRICE D'IMAGE ET DE
DYNAMIQUE POUR LE TERRITOIRE



ECONOMIE

Espaces économiques

Aujourd'hui, les Espaces économiques (EE) sont au nombre total de 29.

Fin 2022, la CCVT s'est engagée dans une nouvelle orientation en matière de cession du foncier à vocation économique. Dans ce cadre, elle a organisé, en mars 2023, une conférence technique intercommunale, en présence de l'Etablissement Public Foncier (EPF74), de notaires et de juristes qui a permis de travailler sur la mise en oeuvre opérationnelle de cette nouvelle orientation autour de la mise en place de baux à construction.



5 400 m²
acquis en 2023 pour
aménager l'EE des
PETAYS (Le Grand-
Bornand) d'une
surface totale de
16 120 m²

Aides aux commerces



2

projets soutenus
Elément'Hair à Thônes
(salon de coiffure)
V'la Marie à Serraval
(épicerie itinérante)

Depuis 2019, et dans le cadre régional du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la CCVT aide directement les commerces de proximité à hauteur de 5 000 € maximum, soit 10% des dépenses subventionnables plafonnées à 50 000 €.

Réactualisation de la stratégie économique de la CCVT

En 2023, la CCVT a entrepris de réactualiser, avec l'appui du cabinet AID Observatoire, sa stratégie économique et son plan d'actions afférent, faisant suite à la précédente stratégie qui datait de 2018, en lien avec la révision du SCoT, actualisant ainsi les données socio-économiques du territoire.

Une concertation locale a permis, en septembre 2023, de rencontrer de nombreuses entreprises du territoire afin de les associer à la définition de cette nouvelle stratégie.



4

temps d'échanges
sur les EE de la CCVT

10

entretiens
complémentaires
auprès d'entreprises
locales majeures
dans leurs filières

Animation économique territoriale de la CCVT

Une collaboration a été mise en place avec les partenaires de la CCVT (que sont Initiative Grand Anancy et Pôle Emploi) afin de mettre en place des temps d'échanges thématiques avec les entreprises du territoire ou avec des porteurs de projets.

Thématiques	Partenaires	Date
Atelier dédié à la gestion administrative du premier exercice comptable	Initiative Grand Anancy (IGA)	12 juin
Réunion de présentation du nouveau format d'accompagnement pour le recrutement des saisonniers	Pôle Emploi	4 juillet
Stand « Mont-Job en Aravis » lors du High Five Festival à Anancy	Pôle Emploi	29 septembre au 1er octobre
Le Repère, un événement pour encourager l'entrepreneuriat au féminin	Initiative Grand Anancy (IGA)	1er décembre

PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT) FIER-ARAVIS

Depuis 2010, la CCVT porte le Plan Pastoral Territorial (PPT) Fier-Aravis pour le compte de ses 12 communes membres et 11 communes associées du Massif Fier-Aravis, permettant de soutenir des investissements structurants et de valoriser l'activité pastorale.



13
projets validés en
COFIL



5
réunions
56
participants



4
animations
869
participants

En 2023, plusieurs temps d'animation ont permis de diffuser des messages à destination du grand public autour des bons comportements en alpages.

En complément des animations organisées, un travail de coopération a permis d'intégrer, sur la carte de randonnée éditée par la CCVT, la localisation des alpages et des sections de sentiers où la présence de chiens de protection est possible.

Guide des bons comportements en montagne

La CCVT, avec l'aide de ses partenaires, notamment le Comité Agricole du Pays de Thônes, a conçu un guide des bons comportements en montagne destiné à rappeler les pratiques respectueuses à avoir sur le terrain en tant qu'utilisateur.

L'objectif du guide est de favoriser une interaction harmonieuse des pratiques qui se côtoient en montagne (pastoralisme, activité de loisirs...).



ALPAGE ÉCOLE

La CCVT, propriétaire des lieux, et le Lycée de Contamine-sur-Arve, gestionnaire de l'alpage, ont l'ambition de donner de l'envergure à ce centre de ressources, par le développement d'un observatoire agroécologique. L'objectif est de renforcer la durabilité et la résilience des systèmes pastoraux dans un contexte de changements climatiques.

L'Alpage école en quelques chiffres



550

apprenants
accueillis sur
l'alpage en 2023



250

personnes
sensibilisées



10

événements dont
3
ouverts au grand public



94

jours de pâturages



7

établissements
représentés



7

articles de presse



1

chantier collaboratif
avec

3

établissements

70

apprenants

10

formateurs



1

chantier participatif
convivial



1

piège photo pour
étudier la faune
sauvage



ALIMENTATION

Projet Alimentaire Territorial

De 2015 à 2019, la CCVT a initié ses premières réflexions sur l'amélioration des circuits alimentaires de son territoire, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et les EPCI voisins.

Dans un contexte où l'alimentation devient une préoccupation territoriale majeure (volonté de consommer plus localement), la CCVT a souhaité poursuivre ses engagements précédents en lançant l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en février 2023.

La première étape consiste à faire un état des lieux du territoire sur différentes thématiques : production agricole, restauration hors domicile, commercialisation, actions de sensibilisation...



Une vingtaine
d'entretiens réalisés



Saveurs des Aravis



6

interventions dans
des cantines pour
des repas locaux
700
enfants bénéficiaires



4

montées en alpage

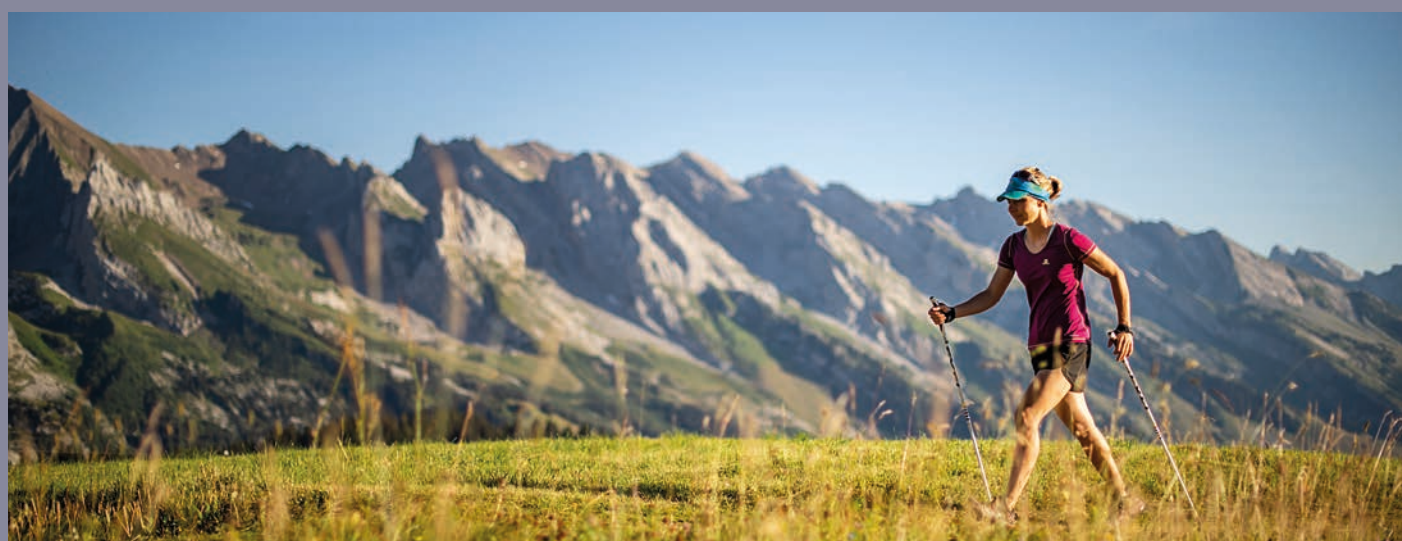
Suite à la dissolution de l'association au printemps 2023, le réseau est désormais piloté par une instance dédiée placée sous la responsabilité de la CCVT et composée des membres du réseau. L'année 2023 a permis de se restructurer (analyse de la pertinence des missions, mise à jour de la charte d'engagement...) et d'intégrer pleinement le volet « sensibilisation à l'alimentation » du Projet Alimentaire Territorial (PAT).





AXE 3 - TOURISME

S’AFFIRMER COMME UNE DESTINATION
TOURISTIQUE DE RÉFÉRENCE ET FAIRE DU
MASSIF DES ARAVIS UN MODÈLE EUROPÉEN
DU TOURISME ALPIN DE DEMAIN



TOURISME

Office de tourisme intercommunal « THONES-CŒUR DES VALLÉES » (OTI)

La CCVT intervient dans le cadre de la compétence partagée du tourisme sur le financement des actions de promotion et de communication effectuées par l'OTI sur les 8 communes composant le bas du territoire de l'intercommunalité. La CCVT a versé en 2023 une subvention de 320 500 € permettant à l'Office de Tourisme Intercommunal Thônes Cœur des Vallées de développer son plan d'action.



En 2023, l'OTI a également piloté un travail collectif réalisé avec les 4 autres offices de tourisme, visant à élaborer une carte touristique de l'ensemble du territoire des Vallées de Thônes pour favoriser le parcours de la clientèle touristique sur le territoire. Elle est disponible auprès des offices de tourisme depuis le printemps 2024.



Annecy Mountains

ANNECY MOUNTAINS est une démarche de coopération permettant de fédérer les territoires du Grand Annecy, des Sources du Lac d'Annecy et des Vallées de Thônes / Massif des Aravis autour de la réalisation de projets communs en lien avec le développement de la filière touristique.

Cette démarche contribue à favoriser l'itinérance de la clientèle entre lac et montagnes, à participer à la diversification et à la structuration de l'offre touristique.

Sur la période 2023 à 2026, le collectif Annecy Mountains œuvre principalement sur la filière vélo.



1

carte cyclo gratuite et

1

topo guide cyclo en vente 5€ dans les offices de tourisme



8

cafés cyclo



40

parcours cyclo répertoriés pour les cyclosportifs et les cyclotouristes

- Diffusion de parcours avec Route des Grandes et Komoot
- Promotion de la destination à travers le vélo : salons grand public et professionnels en France et en Europe
- Organisation d'accueils presse spécialisés vélo
- Animation du réseau de 70 acteurs labellisés Accueil Vélo sur la destination



ANNECY MOUNTAINS

LE GRAND-BORNAND - LA CLUSAZ - MANIGOD - SAINT-JEAN-DE-SIXT
THÔNES CŒUR DES VALLÉES - SOURCES DU LAC D'ANNECY - GRAND ANNECY

Schéma Directeur des Activités de Pleine Nature

Depuis 2015, la CCVT bénéficie du label « Espace Valléen » sur le massif des Aravis. Grâce à ce dispositif, le territoire bénéficie de financements pour soutenir des projets visant la diversification touristique et l'adaptation aux changements climatiques.

La candidature des Aravis pour la période 2021-2027 s'articule autour de trois objectifs stratégiques prioritaires : repenser la mobilité, construire la transition et poursuivre la diversification et la désaisonnalisation de l'offre touristique.

C'est dans ce cadre qu'en 2023, la CCVT a engagé les travaux visant à élaborer un Schéma des Activités de Pleine Nature à l'échelle de son territoire.

Une phase de concertation a été réalisée durant l'été, en complément d'une analyse documentaire et d'un audit terrain. Il ressort de la concertation un consensus général, à savoir le nécessaire besoin d'encadrement des pratiques, plutôt que le développement de celles-ci, autour des questions de mobilités, d'aménagements et de cohabitation des usages.



1

enquête numérique auprès de divers socio-professionnels

51

réponses



12

entretiens groupés



1

atelier participatif

environ 50 participants

SENTIERS

Portes d'entrées de la Plaine du Fier

Dans le cadre du Plan de Gestion de la Plaine du Fier mis en œuvre par le Département de la Haute-Savoie, la réalisation des « Portes d'entrée » au site a été confiée à la CCVT.

Ces aires d'accueil, situées sur les communes de Thônes, Alex et Dingy-Saint-Clair sont composées d'espaces de stationnement et d'abris permettant d'accueillir les promeneurs mais aussi les groupes comme les scolaires.

Ce programme, d'un montant total de 1 285 334 €, est co-financé avec deux partenaires :

- Département de la Haute Savoie : 606 898 €
- Fond Avenir Montagne (Etat) : 401 570 €
- CCVT : 276 866 €



Sentiers



12 783

supports distribués



1 100

avis émis sur les parcours dont plus de 86% à plus de 4/5

Dans le cadre de sa compétence itinéraires et sentiers de randonnée, la CCVT réalise la conception des différents supports de communication (carte randonnée, guide familles...) et les revend à prix coûtant aux 5 offices de tourisme du territoire.

La CCVT a mis en place, depuis décembre 2018, une application « Virées en Aravis » qui recense l'ensemble des parcours de randonnée, VTT, trail et raquette sur le territoire des Vallées de Thônes.



79 400

lancements de guidage GPS



55 200

utilisateurs



98 300

téléchargements de parcours



29 300

partages

LA CCVT assure l'entretien, l'aménagement et le balisage des sentiers et itinéraires de randonnées pédestres. En 2023, l'entretien représente un coût de 164 440 € pour environ 750 km de sentiers.



AXE 4 - MOBILITÉ

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DES VALLÉES DE THÔNES EN FACILITANT LES MOBILITÉS



DÉFINIR LA STRATÉGIE MOBILITÉ DU TERRITOIRE

Afin de construire son Schéma Directeur des Mobilités (orientations stratégiques à horizon 2030), la CCVT a lancé la réalisation de trois études structurantes, dont deux se sont finalisées fin 2023.

La première, lancée en 2022, consistait en une étude d'opportunité et de faisabilité sur la réalisation d'un ascenseur valléen entre Annecy et les stations du Grand-Bornand et de La Clusaz.

Au regard des coûts d'investissement (180 M€) et d'exploitation (entre 5 et 11 M€ de fonctionnement annuel), du « faible » report modal estimé (environ 15%) et du manque de compétitivité avec la voiture, le comité de pilotage du 8 novembre 2023 a proposé d'abandonner le scénario câble comme desserte de l'axe Thônes - stations du Grand-Bornand et de La Clusaz.

En parallèle, la CCVT a également lancé la réalisation de 2 autres études structurantes :



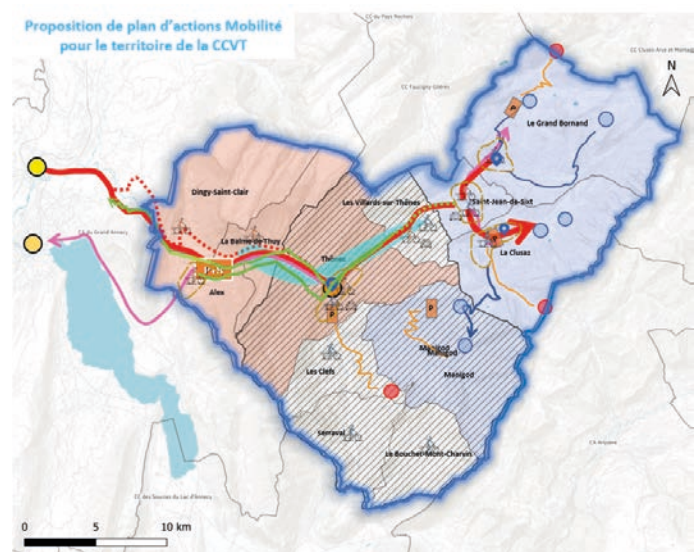
Une étude mobilité générale - Comité de pilotage final le 8 novembre 2023



Un Schéma Directeur des Liaisons Douces

Orientations stratégiques

1. Renforcer l'offre de transports en commun :
 - Création d'une ligne express Annecy-Thônes toute saison et vers les fronts de neige des stations en hiver
 - Aménagement de voies de bus en site propre
 - Développement d'un transport à la demande
2. Favoriser l'utilisation des modes actifs
3. Accompagner le développement des mobilités alternatives
4. Harmoniser la politique de stationnement



TRANSPORTS

Bâtiment Pôle d'Échange Multimodal

La CCVT est accompagnée depuis août 2023 par un nouveau Maître d'œuvre, Tommy Dujardin, et Maëlle Bertrand, architectes pour la construction du futur bâtiment du Pôle d'Échange Multimodal de Thônes.

Le bâtiment de 63 m² disposera d'un espace d'accueil pour la billetterie et un point relais d'information intégrant :

- Un local de stationnement vélo fermé (20 vélos)
- Un WC public H/F accessible aux personnes à mobilité réduite



Permis de construire
déposé en
automne 2023

Navettes saisonnières Aravis Bus

Afin de rendre plus performant et attractif le réseau des navettes saisonnières (exploité par la Régie des Transports de l'Ain), les lignes ont été renforcées pour l'hiver 2023/2024 :

- Un meilleur cadencement
- Une plus grande amplitude journalière
- Une augmentation du nombre de jours de fonctionnement

Le parc véhicule est renouvelé avec des véhicules dernières générations (euro 6) moins polluants.



Transports scolaires



1 308

Inscriptions pour l'année 2023-2024
du 01/05/2023 au 13/11/2023



30

lignes de transport
scolaires



6

transporteurs (Alpbus, Ballanfat,
Groupement Golliet, Aravis
Services, Transdev, Philibert)

La CCVT organise chaque année, en partenariat avec L'ADATEEP (Association Départementale pour l'Amélioration des Transports des Elèves de l'Enseignement Public de Haute-Savoie), des journées de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter lors des déplacements en car scolaire. Ces journées sont à destination des collégiens au sein des établissements du territoire. Les deux journées se sont déroulées les 20 et 28 novembre 2023 aux collèges des Aravis et du Saint Joseph à Thônes.



300

élèves sensibilisés

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

Les locations de Vélos à Assistance Électrique (VAE) proposées par la CCVT durant l'été 2023 ont été un succès.

La CCVT souhaite pérenniser ce type de service. Une étude est actuellement en cours afin d'en déterminer les modalités et son fonctionnement.



390

VAE loués aux habitants du territoire entre mai et septembre 2023



71 %

des VAE ont été loués à des femmes

La CCVT élabore un Schéma Directeur des Liaisons Douces !

Schéma Directeur des Liaisons Douces (ou Schéma Directeur Cyclable)
Qu'est-ce que c'est ?

Le Schéma Directeur des Liaisons Douces (ou Schéma Directeur Cyclable) est un outil de planification dont l'objectif est d'encourager la pratique du vélo sur le territoire en proposant des aménagements cyclables cohérents, continus et sécurisés.

Les différentes phases de l'étude du schéma directeur

Mars 2023	Juin	Septembre	Novembre
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	
Présentation de schéma et de la méthodologie	Rendu diagnostic et schéma intention	Premier éléments de cadrages et proposition d'aménagements	Rendu Schéma Directeur Cyclable

L'écosystème vélo

Le développement d'un service vélo global permet d'inciter et encourager les usagers à utiliser davantage ce mode de déplacement doux.

Parallèlement, un Schéma Directeur Cyclable est en cours d'élaboration à l'échelle de la CCVT et prévoit d'être finalisé en 2024.

Ce schéma d'infrastructure cyclable sera le fil conducteur pour avoir à terme un réseau cyclable intercommunal cohérent, continu et sécurisé. Le schéma d'intention cyclable a été validé en fin d'année 2023. L'axe structurant traverse le territoire depuis le secteur de Dingy-Saint-Clair vers le Grand-Bornand et La Clusaz via Thônes et Saint-Jean-de-Sixt.



Le challenge mobilité

Cette journée est une opportunité d'expérimenter de nouvelles formes de déplacement et a permis de partager un moment de convivialité, le tout en faveur de la transition écologique et de notre environnement.



28

agents ont participé au Challenge Mobilité le 01/06/2023



AXE 5 - PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS

UN TERRITOIRE À L'IDENTITÉ RURALE ET DE
MONTAGNE À PRÉSERVER ET VALORISER



ESPACES NATURELS

Médiateurs nature



La médiation nature est une des actions mise en œuvre sur le territoire pour concilier préservation et valorisation des espaces naturels.

En 2023, un binôme de médiateurs nature avait rejoint l'équipe de la CCVT pour être présent sur les espaces naturels du territoire et renseigner les randonneurs sur les bonnes pratiques à adopter en montagne. Les étudiants présents étaient issus de la formation de BTS Gestion et Protection de la Nature au CFMM de Thônes.

La CCVT souhaite reconduire cette expérimentation à l'été 2024.



10

journées de sensibilisation itinérantes en juillet



500

personnes sensibilisées

La Fête de la Nature

La CCVT a coordonné et participé pour la 1^{ère} fois à l'évènement officiel de la Fête de la Nature, du 24 au 29 mai 2023, en partenariat avec Le Grand LaBo et l'Université de Savoie-Mont-Blanc.



310

personnes sensibilisées



1

chantier participatif



12

animations



3 ha

d'alpage fauchés



21

gîtes à chauve-souris construits



1

interview Radio France Bleu



Natura 2000

La CCVT est la structure gestionnaire de 3 sites Natura 2000 : la Chaîne des Aravis, le Massif de la Tournette et le Plateau de Beaugerard.

Dans ce cadre, de nombreuses actions de connaissances de restauration des espaces naturels et de sensibilisation auprès du grand public et des socio-professionnels sont coordonnées chaque année.



60

actions dont

44

grand public

16

socio-professionnels



2 150

personnes
sensibilisées

1 700

grand public

450

socio-professionnels



L'année 2023 a également été marquée par une évolution de la politique Natura 2000 à l'échelle nationale et régionale qui a mobilisé les élus des 19 collectivités concernées par ces 3 sites. Les choix politiques réalisés en 2023 permettront à la CCVT de conserver la gestion de ces 3 sites.

Cependant, le financement, jusqu'ici alimenté par des aides publiques à hauteur de 100% (Etat et Europe, partenaires historiques) sera réduit à 40 ou 50% dès 2024. Les collectivités voisines seront invitées à participer au financement suivant une clé de répartition à définir en fonction des subventions obtenues auprès d'autres fonds.

Contrat Départemental Haute-Savoie Nature (CDHSN)

Ce contrat consiste en une feuille de route pluriannuelle élaborée par la CCVT, identifiant les actions de préservation des espaces naturels à mettre en œuvre sur le territoire. Celui-ci facilite la recherche de financements, qui peuvent être attribués selon la thématique par le Département de la Haute-Savoie, l'Etat, l'Europe ou encore des mécènes privés.

Engagée depuis 2019 dans l'élaboration du contrat, la CCVT a validé un diagnostic partagé et rencontré l'ensemble des communes. L'heure est à la priorisation des actions par les maîtres d'ouvrage pour aboutir au soutien de la programmation pour les 3 prochaines années ainsi qu'à la labellisation Haute-Savoie Nature (ex-ENS) en guise de reconnaissance supplémentaire pour les sites naturels à haute valeur ajoutée du territoire.

PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) FIER-ARAVIS

La CCVT est la structure porteuse et animatrice du nouveau PAEC 2023-2027, pour le compte de l'ensemble des collectivités constituant le massif Fier-Aravis.

Ce dispositif permet à certains exploitants agricoles du territoire de contractualiser des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) qui constituent un des outils majeurs de la Politique Agricole Commune (PAC) pour favoriser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

En 2023, les agriculteurs exploitant des prairies situées au cœur d'un des 5 sites Natura 2000 (Massif de Bargy, Massif des Glières, Massif de la Tournette, Chaîne des Aravis et Plateau de Beauregard) ont pu s'engager de manière volontaire pour une durée de 5 ans.

La Société d'Economie Alpestre de Haute Savoie, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et ASTERS – Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie ont apporté leur expertise technique pour accompagner les agriculteurs volontaires.



71

exploitations
volontaires engagées
dont
7
groupements
pastoraux



5 500

hectares engagés



6

réunions et
formations à
destination des
agriculteurs éligibles



2 M€

d'aides pour la
période 2023-2027

FORÊT ET PATRIMOINE

Forêt

Suite à la réalisation d'un bilan et à l'actualisation d'un diagnostic en 2022, le principe de renouvellement de la Charte Forestière a été acté en 2023. Un important travail a été réalisé par les services pour rechercher des aides auprès de la Région et de l'Europe pour la réalisation de ce projet.

Au cours de l'année 2023, le volet « animation du schéma de desserte forestière » a été poursuivi.

Patrimoine

En 2023, la CCVT a confié les animations « patrimoine » à l'Office de Tourisme Intercommunal Thônes Cœur des Vallées (OTI) qui a embauché la même guide du patrimoine que la CCVT pour une continuité des actions. Ce nouveau portage reste financé par la CCVT dans le cadre de la subvention annuelle à l'OTI.



346

personnes ont participé à des animations
organisées à l'abri sous Roche à La Balme-
de-Thuy et à la Maison de la Pomme à
Serraval



AXE 6 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE

INTÉGRER LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte des déchets



3

camions de collecte des déchets ménagers commandés en 2023 pour une livraison programmée fin d'année 2024, début 2025

Points d'apports volontaires



8 465 tonnes

de déchets collectés dont

4 947 tonnes

pour les ordures ménagères

1 764 tonnes

pour le verre

1 528 tonnes

pour les emballages plastiques et papier

226 tonnes

pour les biodéchets

Déchetteries

Etude sur l'extension des déchetteries, votée en 2023, avec l'établissement du plan pluriannuel d'investissement avec un peu plus de 4M €

- Saint-Jean-de-Sixt : 1,24 M€
- Thônes : 1M €
- Dingy-Saint-Clair : 1,182 M €
- Manigod : 230 000 €
- Serraval : 394 000 €



5 552 tonnes

de déchets collectés dont :

- 763 tonnes d'encombrants
- 550 tonnes de déchets verts
- 917 tonnes de bois
- 904 tonnes de gravats
- 76 tonnes de textiles
- 7 tonnes de piles et batteries

Déchets verts et compostage en 2023



137

habitants du territoire sont équipés d'un composteur



6

sites de compostage partagé public installés au Grand-Bornand, à La Clusaz et à Thônes



325

rendez-vous de broyage à domicile réalisés



Entre 1 950 et

4 400 m³

de déchets évités en déchetteries

Communication et sensibilisation à la réduction des déchets

24

animations/ateliers/formations

réalisés auprès des scolaires, du grand-public et des professionnels

PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

Au début de l'année 2023, la CCVT a commencé l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il s'agit d'une démarche qui vise principalement deux objectifs : mettre en place une politique d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, ainsi qu'une stratégie d'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Afin d'intégrer des représentants de la population à la démarche, la CCVT a créé une instance de concertation citoyenne, le « Conseil citoyen », après tirage au sort parmi les habitants.

Dans le cadre du diagnostic :



2

ateliers et

2

Conseils citoyens



ASSISES DE LA COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

D'ici 2026, tous les contrats de la commande publique devront intégrer une dimension environnementale et sociale.

Dans le cadre des Assises de la commande publique durable, la CCVT a proposé jeudi 16 novembre 2023 un temps d'échange privilégié avec ses partenaires autour de ce sujet.

La discussion s'est terminée avec la présentation du Pôle d'Echange Multimodal (porté par la CCVT), qui fait office de « projet test » pour l'insertion des clauses environnementales.



RISQUES NATURELS ET GESTION DE CRISE

Exercices de gestion de crise dans les communes

En 2023, la CCVT a initié l'accompagnement des communes dans la préparation et l'animation d'exercices de gestion de crise (intempéries, mouvements de terrain, avalanches...).

Les élus et agents se réunissent en cellule de crise et testent les mesures de sauvegarde de la population prévues dans le Plan Communal de Sauvegarde (diffusion d'une alerte, évacuation, relogement d'urgence, communication de crise...).



3

communes soutenues :
Saint-Jean-de-Sixt,
Manigod et le
Bouchet-Mont-Charvin



45

élus et agents
sensibilisés

Sensibilisations scolaires aux risques naturels

La CCVT a mis en place depuis 2021 un programme d'éducation aux risques naturels visant les élèves du territoire, pour qu'ils connaissent les phénomènes naturels qui les entourent et les bons comportements.



400

élèves sensibilisés dont

270

élèves de primaires (écoles d'Alex, Dingy-Saint-Clair, Thônes, Saint-Jean-de-Sixt) et

130

collégiens de 4^e

Journée Nationale de la Résilience

Organisée le 13 octobre 2023, la Journée Nationale de la Résilience, qui vise à sensibiliser la population aux risques majeurs a permis à la CCVT de mettre en place 3 sessions gratuites de formations aux gestes qui sauvent à destination des habitants du territoire.

Pour ses actions, la CCVT a été récompensée par le prix thématique « collectivités » reçu au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires le 20 décembre 2023.



1 300

SMS envoyés pour tester le système d'alerte
aux risques majeurs



AXE 7 - COHÉSION SOCIALE

UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTÉE AUX BESOINS DES HABITANTS, ACCESSIBLE ET STRUCTURÉE, FAVORISANT L'INTÉGRATION SOCIALE ET L'AUTONOMIE TOUT AU LONG DE LA VIE



FRANCE SERVICES

L'activité a été particulièrement intense durant la campagne de déclaration des revenus, couplée, cette année, avec la nouvelle déclaration des biens immobiliers.

Le service accueille des usagers issus de toutes les communes du territoire.



6 100

demandes traitées
+ 34 %
par rapport à 2022



+ 80 %

des demandes
traitées concernaient
des résidents du
territoire

Commune de résidence de l'utilisateur	Nombre de demandes traitées
Alex	64
La Balme-de-Thuy	57
Le Bouchet-Mont-Charvin	25
Les Clefs	195
La Clusaz	399
Dingy-Saint-Clair	130
Le Grand-Bornand	392
Manigod	222
Les Villards-sur-Thônes	250
Saint-Jean-de-Sixt	256
Serraval	185
Thônes	3 213
Bassin d'Annecy et communes voisines	369
Autres communes	116
Provenance non renseignée	396
Total	6 269



56 %

des demandes
traitées ont
concerné des
usagers n'ayant
aucune autonomie
numérique



80 %

des usagers sont venus à l'espace France
services sur les conseils d'un proche
ou après avoir lu une communication
parue dans un bulletin communal ou
intercommunal ou vue sur les réseaux
sociaux



90 %

des demandes des
usagers ont pu être
finalisées lors de leur
accueil



109

répondants à un
questionnaire
de satisfaction



100 %

ont indiqué être
satisfaits ou très
satisfaits du service



2

subventions annuelles attribuées par l'Etat
et le Département de la Haute-Savoie à
hauteur de **35 000 € chacune**



2

sessions de formation au numérique organisées, par un professeur de la MFR du Villaret

Inclusion numérique : l'espace France Services des Vallées de Thônes met en place des actions d'inclusion numérique au bénéfice de ses usagers.



Mise à disposition des locaux de la CCVT
pour
397
permanences réalisées par
15
structures différentes (accompagnement social, insertion socio-professionnel et santé)



CHANTIER D'INSERTION

Le Chantier d'insertion intervient pour la CCVT, ses communes et ses associations ainsi que pour les communes de Menthon-Saint-Bernard, Bluffy, Veyrier-du-Lac et ponctuellement sur d'autres communes du nord du Grand-Annecy.



22 080

heures de travaux ont été réalisées dont 40 % pour le compte de la CCVT



25 %

entretien des espaces verts



20 %

balisage et entretien des sentiers de randonnée



6 %

broyage des déchets verts chez les particuliers



28 %

second œuvre du bâtiment



3 %

entretien des locaux



18 %

diverses manutentions comme le déneigement des points d'apport volontaire ou des déménagements

19 personnes sont sorties du dispositif avec un taux de sorties dynamiques valorisé à 86% selon les critères de classification de la DDETS : accès à la formation, à l'emploi ou aux droits à la retraite.



39

personnes ont été accompagnées 60 %

d'entre elles étaient originaires du secteur de la CCVT

Les travaux marquants réalisés en 2023



Espaces verts

Broyage chez les particuliers

Second œuvre du bâtiment

Crèche de Dingy-Saint-Clair

Manutention

Installation des chapiteaux au Bonheur des Mômes

Entretien des locaux

Club des sports du Grand-Bornand

PETITE ENFANCE - ENFANCE / JEUNESSE

Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) s'adresse aux parents et futurs parents, mais aussi aux professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et garde d'enfants à domicile).

Dans ce cadre, il assure aussi une veille réglementaire et informationnelle et développe des partenariats avec les divers acteurs institutionnels et locaux intervenant dans le champ de la Petite Enfance.



64

séances
d'animations
collectives dont

19

séances
d'animations hors
RPE



120

enfants et

31

assistants maternels

104

familles ont participé aux animations



2

soirées à thèmes

« Les pleurs de
l'enfant de 0 à 3
ans » et

« Bébé signe »

Exposition de créations artistiques réalisées par les enfants et leurs assistants maternels, intitulée « Le bonheur en couleur », réalisée en partenariat avec la Crèche Familiale de Thônes.



Début 2023, le territoire comptait 156 places en accueil individuel et 42 assistants maternels agréés.

La Convention Territoriale Globale

L'aboutissement de la démarche d'élaboration du « Dossier Unique Petite Enfance », pour la préinscription et l'inscription des jeunes enfants auprès des structures d'accueil collectif et des professionnels de l'accueil individuel. Cet outil, dont la mise en service est prévue au printemps 2024, regroupe les structures installées sur les communes du Grand-Bornand, de La Clusaz, des Villards-sur-Thônes et de Manigod.



RESSOURCES



RESSOURCES HUMAINES



51

agents au 31/12/2023

Mouvements en 2023

- 9 départs d'agents dont :
 - 2 départs en retraite
 - 3 fins de contrat
 - 4 démissions
- 13 arrivées d'agents dont :
 - 3 remplacements de congés maternité



36

agents titulaires

15

agents contractuels

% ETP par pôle : 50,2 ETP avec :

- Administration générale / Ressources : 7.8 ETP – 16%
- Technique : 16 ETP – 32%
- Aménagement : 11 ETP – 22%
- Développement : 6.8 ETP – 14%
- Social : 8.6 ETP – 17%

Répartition par genre



23

hommes



28

femmes

Répartition par catégorie

- Catégorie A : 12 agents
- Catégorie B : 14 agents
- Catégorie C : 25 agents



175

jours de formations

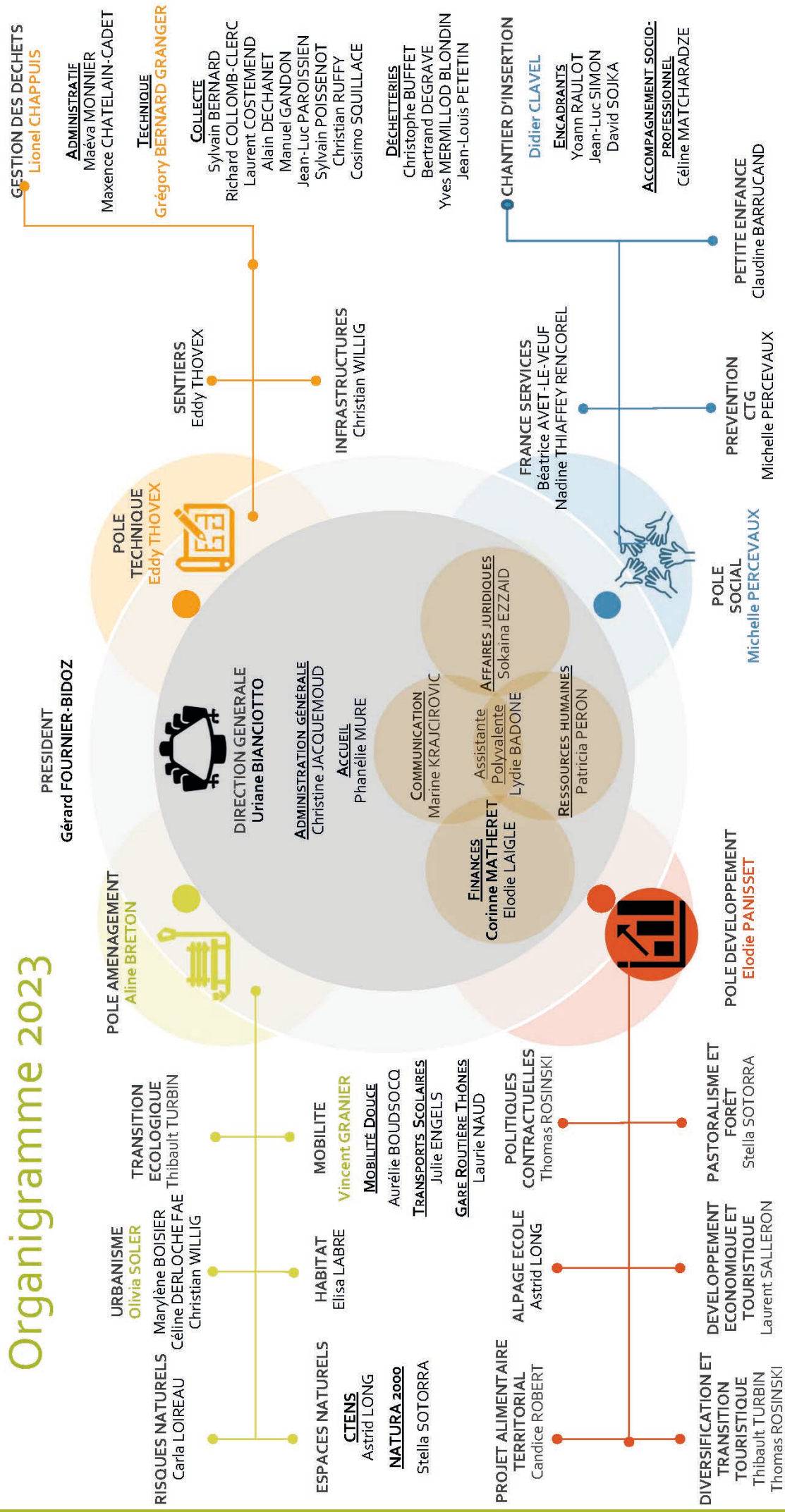


393

jours de télétravail

- Formation 1er emploi : 3 jours
- Formation d'intégration : 35 jours
- Formation hygiène et sécurité : 52.5 jours
- Formation tout au long de la carrière : 41.5 jours
- Formation de perfectionnement : 36.5 jours
- Préparation au concours et examens : 3.5 jours
- Webinaire : 3 jours

Organigramme 2023



COMMUNICATION

Réseaux sociaux



122

publications sur LinkedIn

709

abonnés au 31 décembre 2023

+ 150

abonnés acquis entre mai et décembre 2023



176

publications sur Facebook

1,5k

abonnés au 31 décembre 2023

Une quinzaine de communiqués de presse transmis aux journalistes du Dauphiné, de l'Essor Savoyard, du Journal des Propriétaires ou encore de France Bleu Pays de Savoie.



Travail sur une stratégie de communication globale

- 1^{ères} réflexions sur la refonte du site internet
- Définition de la charte graphique et de son utilisation
- Proposition d'un calendrier éditorial de publications sur les réseaux sociaux
- Stratégie pour transmettre les informations des actions de la CCVT aux communes et au grand public

FINANCES

Dépenses réelles consolidées 2023 (après retraitements)



Axe 1 Aménagement

187 074 € soit 1%
dont

- Programme Local de l'Habitat : 140 000 €
- Schéma de Cohérence Territoriale : 46 000 €



Axe 4 Mobilité

4 324 480 € soit 28%
dont

- Navettes Aravis Bus : 2 656 000 €
- Transports scolaires : 1 193 000 €
- Expérimentation location VAE : 117 000 €



Axe 7

Cohésion sociale
1 688 370 € soit 11%
dont

- Chantier d'Insertion : 723 000 €
- Subventions aux associations : 557 000 € (hors tourisme, agriculture et économie)
- Espace France Services : 123 000 €



Axe 2 Économie

572 825 € soit 4%
dont

- Zones économiques : 357 000 €



Axe 5 Patrimoines naturels et culturels

227 933 € soit 1%
dont

- Espaces naturels et Natura 2000 : 137 000 €
- Alpage école : 47 000 €



Administration générale

1 881 339 € soit 12%
dont

- Solde de la construction du bâtiment : 490 000 €



Axe 3 Tourisme

1 949 019 € soit 13%
dont

- Annecy Mountains : 328 000 €
- Office de Tourisme Intercommunal : 321 000 €
- Aménagement Plaine du Fier et sentiers : 998 000 €



Axe 6 Transition écologique et énergétique

4 544 387 € soit 30%
dont

- Déchets ménagers : 4 058 000 €
- Contrat de bassin : 334 000 €

Dépenses réelles de fonctionnement 18 898 543 € (après retraitements)

Charges à caractère général	42 %
Charges du personnel	16 %
Atténuation de produit (FPIC) et reversement de fiscalité aux communes membres (Attributions de compensation)	33 %
Charges de gestion courante (contributions GEMAPI, subventions versées...)	8 %
Charges financières	1 %
Charges exceptionnelles	0 %

Recettes réelles de fonctionnement 21 308 900 € (après retraitements)

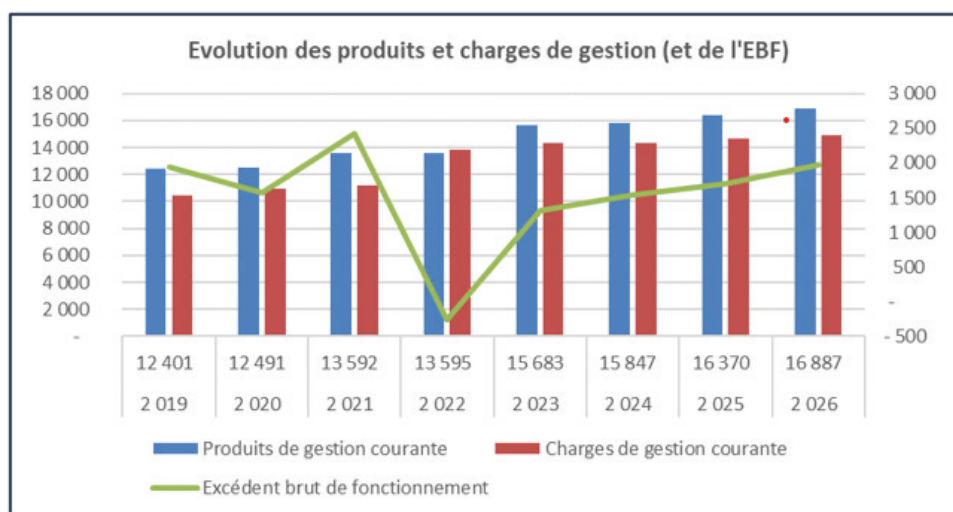
Impôts et taxes	45 %
Autres produits du budget principal (facturations du Chantier d'Insertion, cartes TS, remboursement (ex : IAM), loyers, pesées, topoguides, chenil, rbt sinistre)	5 %
Produits du service Déchets (Redevances Ordures Ménagères, vente des produits résiduels, soutien des éco-organismes, vente de composteurs et conteneurs...)	19 %
Produit du service Mobilité (refacturations Aravis-Bus, locations vélos...)	0 %
Dotations, participations et subventions (Dotation Globale de Fonctionnement, subventions, allocations compensatrices...)	31 %

Dépenses réelles d'investissement 2 726 229 € (après retraitements)

Subventions d'équipements versées	1 %
Remboursement de la dette	27 %
Etudes (SCoT, conformité déchetteries), logiciels (Petite Enfance), frais d'insertion	4 %
Equipement - travaux - acquisition de terrains	68 %

Fiscalité et indicateurs financiers 2023

Afin de rétablir de bons équilibres financiers, il a été nécessaire de revoir à la hausse les taux de fiscalité restés jusque-là très bas et inchangés depuis 2018. En moyenne sur le territoire, pour la taxe foncière, cela représente une majoration de 24€ pour une maison et 16€ pour un appartement.



	Taux 2023
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	3,54 %
Taxe foncière bâti	2,50 %
Taxe foncière non bâti	10,81 %

La hausse des trois taux de fiscalité nous a permis de retrouver un Excédent Brut de Fonctionnement correct (EBF : différence entre produits et charges de gestion) permettant le financement des projets d'investissements à venir de la CCVT.

Activités du service comptabilité

Le service finances et comptabilité, composé de 2 agents, assure la préparation et le suivi comptable de l'ensemble des budgets de la CCVT.

CCVT	2023
Délai global de paiement	16,02 j
Lignes de mandats (factures)	8 511
Lignes de titres émises (recettes)	1527

Tarifs 2023

Tarifs grand public	2023 (en TTC)
Redevance Déchets	149 €
Composteur bois	57 €
Composteur PVC	20,40 €
Composteur partagé - bac bois	33 €
Composteur partagé - 3 bacs + 1 fourche + 1 aérateur	99 €
Composteur partagé - bio seau	3,60 €
Location de vélo mensuelle	60 €
Pesée au poids public	5,20 €
Chenil (nuitée)	10 €
Transport scolaire (année 2023-2024) - Carte annuelle	50 €
Transport scolaire (année 2023-2024) - Duplicata	15 €
Transport scolaire (année 2023-2024) - Participation complémentaire	115,00 € / enfant en maternelle et primaire Commune du Grand-Bornand
	115,00 € / enfant en maternelle, primaire et secondaire - Commune de Manigod
	115,00 € / enfant en secondaire à moins de 3 km - Commune de Thônes

Subventions aux associations 2023

Un travail portant sur les modalités d'attribution de subventions aux associations a été mené par les services de la CCVT et a abouti à l'élaboration d'un règlement visant à clarifier les conditions de l'appui apporté par la communauté de communes.

Ce règlement, adopté par le conseil communautaire du 28 novembre 2023, a été présenté aux représentants des associations le 1^{er} décembre 2023.

Associations	Subvention 2023
Jeunesse et sport	190 990 €
Ecole de musique	307 577 €
Développement économique	6 000 €
Agriculture	9 500 €
Solidarité	63 189 €
Scolaire	12 930 €
Culture et patrimoine	13 300 €
Coopération internationale	4 600 €
TOTAL	608 086 €

REMERCIEMENTS PARTENAIRES

Les élus et les équipes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes remercient leurs partenaires :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Fédération nationale des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)

SAFER Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Syndicat Intercommunal du Plateau de Beauregard (SIPB)

Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74)

La Foncière de l'EPF 74

Commissariat à l'Aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes

PATRIMOINE, SPORTS ET CULTURE

Ecomusée du Bois et de la Forêt

Centre de Pratique Musicale de Thônes (CPMT)

Ecole de musique des Aravis

Associations sportives et culturelles encadrant la jeunesse

SOCIAL

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Savoie

Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Pôle Emploi de la Haute-Savoie

TRANSPORTS

Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis (SIMA)

Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public (AGIR)

Régie des Transports de l'Ain

Agence Ecomobilité

NUMÉRIQUE

Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)

ECONOMIE, EMPLOI, INSERTION

Initiative Grand Anney (IGA)

Réseau France Active

Mission Locale Jeune du Bassin Annécien (MLJBA)

Offices de tourisme

Société d'Economie Alpestre 74 (SEA 74)

Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes (AFTA_{lp})

Syndicat interprofessionnel du reblochon Fermier (SIR)

Syndicat du Chevrotin

Union des Producteurs de Reblochon Fermier (UPRF)

Comité agricole du Pays de Thônes

Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)

Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI)

FORMATION

Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV) de La Roche-sur-Foron

Lycée Professionnel Agricole de Contamine-sur-Arve

Maison Familiale Rurale de l'Arclosan (MFR)

Maison Familiale Rurale du Villaret (MFR)

ISETA de Poisy

Centre de Formation des Métiers de la Montagne (CFMM)

Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG)

ENVIRONNEMENT

Syndicat Mixte des Glières (SMG)

Fédération des chasseurs de Haute-Savoie

Association SylVACCTES

ASTERS - Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie

Office National des Forêts (ONF)

Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)

GEMAPI

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A)

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA)

Syndicat Intercommunal du Lac d'Anney (SILA)

INSTITUTIONS

Mairie de Thônes

Mairie du Grand-Bornand

Mairie de La Clusaz

Mairie de Saint-Jean-de-Sixt

Mairie de Dingy-Saint-Clair

Mairie des Villards-sur-Thônes

Mairie d'Alex

Mairie de Manigod

Mairie de Serraval

Mairie des Clefs

Mairie de La Balme-de-Thuy

Mairie du Bouchet-Mont-Charvin

Europe

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Département de la Haute-Savoie

Région Sud

Service de l'Etat du département de la Haute-Savoie

Le Grand-Anney et les autres EPCI du bassin annécien

Alex

Dingy-Saint-Clair

La Balme-de-Thuy

La Clusaz

Le Bouchet-Mont-Charvin

Le Grand-Bornand

Les Clefs

Les Villards-sur-Thônes

Manigod

Saint-Jean-de-Sixt

Serraval

Thônes

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023